

Exploitation des carrières de pierre de taille

Vers-Pont-du-Gard (30)

jeudi 11 juin 2015



Aqueduc romain du Pont-du-Gard

La pierre de Vers-Pont-du-Gard est exploitée depuis l'Antiquité. Elle a été utilisée pour l'édification du Pont du Gard. On retrouve des anciens fronts exploités manuellement sur lesquels on peut voir les traces laissées par les outils anciens.

La pierre de Vers-Pont-du-Gard est un grès mollassique à grains plus ou moins fins. Sa texture coquillée est une des caractéristiques principales de cette pierre.

Au nord du Village de Vers-Pont-du-Gard se situe la zone d'exploitation des carrières qui s'étend sur une centaine d'hectares. Actuellement, les matériaux sont produits dans plusieurs sites. La pierre est extraite à l'aide de haveuses-rouilleuses qui taillent des blocs dans la roche. Les blocs sont ensuite enlevés et transportés pour être traités dans les ateliers connexes. Des tailleurs de pierre travaillent, aussi, cette pierre.

La pierre est utilisée pour la construction de bâtiments, la réalisation de piliers, colonnes, encadrements de portes et fenêtres, balustrades, dallages, margelles de piscine... de mobiliers intérieurs et extérieurs : cheminées d'intérieur, meubles, barbecues, fontaines, jardinières...

programme

8 h 45 **Accueil à la Maison de la Pierre** à Vers-Pont-du-Gard

9 h 15 **Présentation de la Journée**

9 h 30 **Présentations techniques :**

- **Présentation de l'activité des Professionnels de la Pierre** dans le Sud de la France, Paul Mariotta, *Filière Pierre du Sud*

- **Présentation de la géologie et de la qualité de la pierre**, Didier Pallix et Gilles Martinet, *Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction*

- **Présentation de la Carrière « Chemin de la Chapelle et Coste Belle » et de son atelier de traitement** de la pierre à Vers-Pont-du-Gard, Paul Mariotta, *Sté Carrières de Provence*

- **Présentation de la Carrière « Les Bracoules et Roc Plan » et de son atelier de traitement** de la pierre à Vers-Pont-du-Gard, Serge Veysseyre, *Sté Pierre du Pont-du-Gard authentique*

- **Présentation concernant Le Pont du Gard** : quelques données et hypothèses sur sa construction, Jean Claude Bessac, *Archéologue*

- **Intervention de la Mairie de Vers-Pont-du-Gard**, Raymond Bastide, *Adjoint au Maire, Délégué à l'industrie et aux carrières*

12 h 30 **Déjeuner** au Restaurant de la Gare à Vers-Pont-du-Gard

14 h 30 **Visites :**

- **Carrière « Chemin de la Chapelle et Coste Belle » et son atelier de traitement** de la pierre à Vers-Pont-du-Gard - Sté Carrières de Provence

- **Carrière « Les Bracoules et Roc Plan » et son atelier de traitement** de la pierre à Vers-Pont-du-Gard - Sté Pierre du Pont-du-Gard authentique

- **Carrière de l'Estel** : site d'extraction romain avec des vestiges et biens reconnus antiques - Jean Claude Bessac, *Archéologue*

17 h 00 **Retour à la Maison de la Pierre**



Maison de la Pierre de Vers-Pont-du-Gard



Carrière de la Société La Pierre du Pont-du-Gard Authentique

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org



Bulletin d'inscription

Journée technique district Méditerranée
Exploitation des carrières de pierre de taille - Vers-Pont-du-Gard (30)
jeudi 11 juin 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-08) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org